

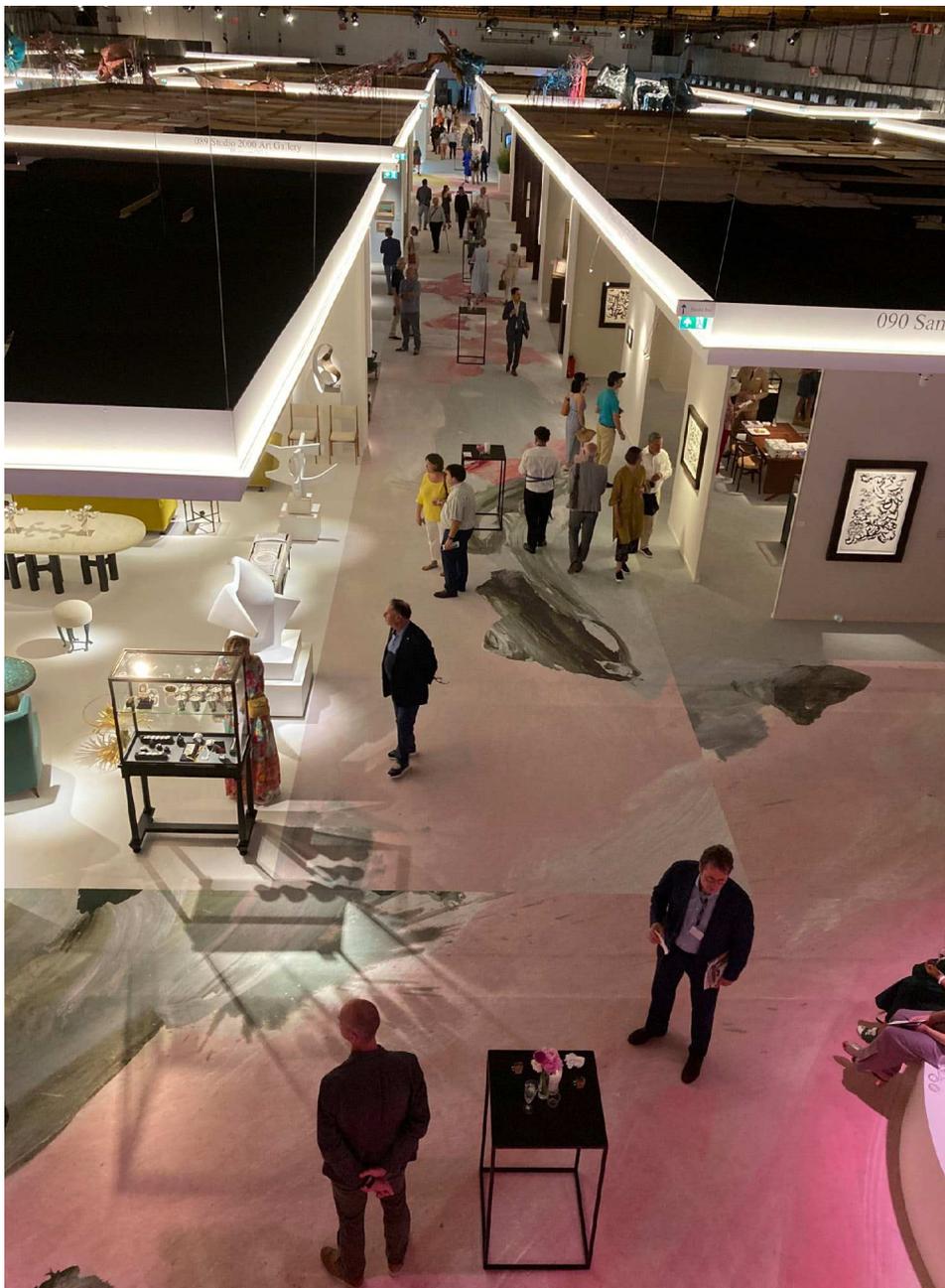
LE 23.06.22 QUOTIDIEN DE L'ART

JEUDI



BELGIQUE

BRAFA, un retour compliqué par le calendrier



PHOTOGRAPHIE

Une exposition de Rancinan visée par des menaces intégristes

PATRIMOINE

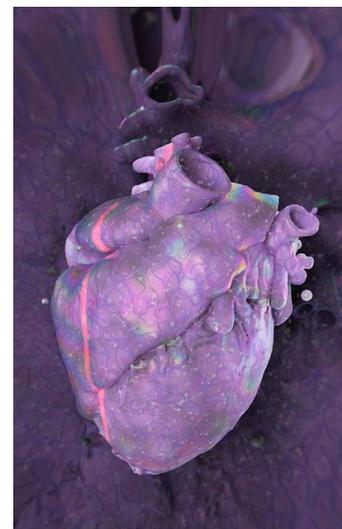
La Cour des comptes pointe le manque de vision de l'État

ALSACE

Sauvetage en vue pour le musée de l'Impression sur Étoffes

ARTS NUMÉRIQUES

Digital Art Month : l'Ukraine à l'honneur



Exposition
photographique



24 juin
— 23 octobre 2022

- Magasins généraux
- Musée Carnavalet – Histoire de Paris
- 38 sites du Grand Paris
et chantiers du nouveau métro
du Grand Paris Express

www.regardsdugrandparis.fr

30 000 euros

Le montant de la bourse de création Universcience

Inaugurée l'an dernier, l'initiative d'Universcience (organisme fusionnant le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie) soutient la création et la recherche en lien avec la science, la technique et l'industrie. Le premier cycle de résidences avait été consacré à l'artiste-chercheur franco-canadien Grégory Chatonsky, qui avait à l'occasion dévoilé une installation évolutive en trois volets intitulée *Disnovation*, explorant la question de l'intelligence artificielle et de l'innovation. Celle-ci immergeait le visiteur dans un avenir dystopique où un double de l'artiste, visiblement plus âgé, débite un discours mêlant des réflexions sur le progrès, l'innovation et la technologie. L'œuvre numérique était réalisée en 3D, en temps réel, grâce à un moteur de jeu vidéo et à un réseau de neurones pour les textes. Comme l'an dernier,

le programme permettra à un artiste ou à un collectif de dévoiler son projet artistique au sein de la « Galerie », espace de 120 m² situé au niveau 2 de la Cité des sciences et de l'industrie. Une bourse d'aide à la création, d'un montant de 30 000 euros au total – englobant aussi bien les droits d'exploitation que la mise à disposition des ressources dont dispose la Cité, avec notamment l'appui de médiateurs et de scientifiques – sera en outre décernée au lauréat. Afin de participer, les candidats doivent remettre leur candidature d'ici le 8 juillet via ce [lien](#) à 16h au plus tard.

ALISON MOSS
 ➔ universcience.fr

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur lequotidiendelart.com/abonnement

Le Quotidien de l'Art est édité par Beaux Arts & cie, sas au capital social de 1303 309 euros
 9 boulevard de la Madeleine – 75001 Paris
 rcs Nanterre n°435 355 896 - CPPAP 0325 W 91298 issn 2275-4407 www.lequotidiendelart.com – un site internet hébergé par Platform.sh, 131, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, France – tél. : 01 40 09 30 00.

Président Frédéric Jousset
Directrice générale Solenne Blanc
Directeur de la rédaction Fabrice Bousteau
Directeur général délégué et directeur de la publication Jean-Baptiste Costa de Beauregard
Éditrice adjointe Marine Lefort

Le Quotidien de l'Art
Rédacteur en chef Rafael Pic (rpic@lequotidiendelart.com)
Cheffe de rubrique Alison Moss (amoss@lequotidiendelart.com)

L'Hebdo du Quotidien de l'Art
Conseillère éditoriale Roxana Azimi
Rédactrice en chef adjointe Magali Lesauvage (mlesauvage@lequotidiendelart.com)
Rédactrice Marine Vazzoler (mvazzoler@lequotidiendelart.com)

Contributeurs de ce numéro Françoise-Aline Blain, Jordane de Fay, Sarah Hugounenq, Armelle Malvoisin, Jade Pillaudin
Directeur artistique Bernard Borel
Maquette Yvette Znaménak
Secrétaire de rédaction Manon Michel
Iconographe Lucile Thépault

Régie publicitaire advertising@lequotidiendelart.com
 tél. : +33 (0)1 87 89 91 43 Dominique Thomas (directrice),
 Pôle Art : Peggy Ribault, Juliette Jabet (Marché de l'art), Thibaut Perrault (institutionnel), Pôle hors captif : Hedwige Thaler
Studio technique studio@lequotidiendelart.com

Abonnements abonnement@lequotidiendelart.com
 tél. : 01 82 83 33 10 - © ADAGP, Paris 2022, pour les œuvres des adhérents.

Couverture Brafa 2022. © Photo Armelle Malvoisin. Maria Agureeva, *The First Universe*. © Courtesy de l'artiste. © ADAGP, Paris 2022, pour les œuvres



Safia Hijos,
A forest grew, 2022,
 grès modelé et émaillé,
 dimensions variables.

© Photo Bertrand Michau/Courtesy
 Galerie Terra Viva/Safia Hijos/Adagg,
 Paris 2022.

À terre

Après la mise en lumière de l'art textile avec « Tissage/Tressage » il y a quatre ans, la Villa Datriis, lieu phare de la fondation du même nom créée en 2011 par la femme d'affaires Danièle Kapel-Marcovici, continue son exploration des savoirs ancestraux, revisités par la création contemporaine, avec une exposition consacrée à la sculpture céramique. Du grec ancien *keramos*, la technique de l'« argile » est bien loin d'être née de la dernière pluie mais elle connaît aujourd'hui un véritable renouveau. À l'aune de la crise climatique, nombreux sont en effet les plasticiens à revenir au travail de la terre. Comme pour mieux aller de l'avant, ils retournent en arrière. À un art primaire, à la matière première, ils mettent la main à la pâte et jouent avec le feu. Dans un geste réparateur, ces sculpteurs font (re)naître des flammes ce qui brûle. Et voici qu'une forêt pousse et ses milliers

de pousses, que l'on observe tel un oiseau volant, plongeant du regard dans cet îlot vert de céramiques, nous semblent étrangement s'enraciner et grandir. Inspiré par l'emblématique livre pour enfants *Max et les maxi-monstres* de Maurice Sendak, dans lequel l'apparition incongrue de la forêt ouvre les portes du chemin à suivre, cet archipel en miniature de Safia Hijos nous rappelle qu'il suffit d'un brin d'imagination pour retrouver son souffle, et enfin toucher terre.

JORDANE DE FAÏ

« Toucher terre » à la Villa Datriis à L'Isle-sur-la-Sorgue, jusqu'au 1^{er} novembre.
fondationvilladatriis.fr

TÉLEX 23.06

→ Un vase chinois bleu et blanc Meiping en porcelaine du milieu du XIV^e siècle, longtemps dans une grande famille française, a été donné par le collectionneur d'objets d'art hongkongais Richard Kan au Musée national des arts asiatiques Guimet, grâce au soutien de la Société des Amis du Musée Guimet. Il sera exposé dans la salle Ernest Grandier de porcelaine.

→ La National Gallery de Londres a annoncé un programme de festivités d'une durée d'un an, à partir du 10 mai 2024, pour célébrer son 200^e anniversaire, comprenant de nouveaux aménagements par Selldorf Architects, 12 expositions dans 12 villes de Grande-Bretagne et un ré-acrochage complet de sa collection.

→ L'Autorité israélienne des antiquités a annoncé hier la mise au jour à Rahat, dans le désert du Néguev, des vestiges d'une mosquée rurale datant du VII^e ou VIII^e siècle, ce qui en ferait l'une des plus anciennes au monde. (AFP)

→ La galerie Afronova, fondée en 2005 à Johannesburg par Henri Vergon (disparu il y a deux ans, voir QDA du 28 mai 2020), annonce la représentation de l'artiste Vuyo Mabheka, né en 1999 à Libode dans la province du Cap oriental (Afrique du Sud).

PHOTOGRAPHIE
Menaces intégristes sur une exposition de Rancinan

« Un pot-pourri grotesque, ténébreux et pornographique où Jésus et ses apôtres, tatoués et torsés nus, semblent s'invectiver dans une ambiance de beuverie ». C'est ainsi qu'une association anonyme décrit l'exposition « Le Destin des Hommes » du photographe Gérard Rancinan et de l'auteur Caroline Gaudriault, au prieuré de Vivoin centre d'art (du 24 avril au 24 juillet), dans le nord de la Sarthe. Estimant l'exposition « blasphématoire », l'association dénonce le détournement de l'iconographie religieuse par le photographe, qui revisite dans ses panneaux des scènes bibliques comme la Cène ou la Passion du Christ, ainsi que le déploiement de son travail dans un lieu de culte. L'ancien monastère, propriété depuis les années 1970 du Conseil départemental de la Sarthe, est cependant désacralisé : racheté en 2020 par le collectionneur Lancelot Durand, il héberge depuis cette année un centre d'art contemporain, au sein duquel deux expositions se succéderont chaque année du printemps à l'été. Une partie du lieu accueille en outre des chambres



d'hôtel, un espace pour les conférences et un jardin-potager, entre autres. Après avoir reçu « un déferlement de centaines de lettres violemment protestataires », les organisateurs de l'événement ont déposé plainte ce lundi 20 juin au commissariat de Beaumont sur Sarthe. « En plus d'exclure l'art d'un lieu exceptionnel, cette censure s'arroge le droit de priver les citoyens de leur capacité de juger eux-mêmes de l'œuvre. Jérôme Dauchez, initiateur de cette exposition, Lancelot Durand, propriétaire du prieuré, ainsi que les artistes Rancinan et Caroline Gaudriault, s'élèvent vigoureusement contre cette atteinte à la liberté de création artistique », lit-on sur un communiqué envoyé par ces derniers. Sur son compte Twitter, le photographe Gérard Rancinan a pour sa part réagi face aux quelques 750 lettres d'insultes et de menaces : « «Moi aussi je vous aime», avait répondu le pape Jean-Paul II à une personne qui l'invectivait ! », a-t-il publié, affirmant « ne rien lâcher » au nom de la liberté d'expression.

ALISON MOSS
📍 prieure-de-vivoin.fr



Gérard Rancinan,
Naître et mourir, panneau central.

Aperçu des lettres reçues par Gérard Rancinan.
© DR.

© Courtesy de l'artiste.

ARTS NUMÉRIQUES

Digital Art Month : l'Ukraine à l'honneur

Cherchant à offrir de la visibilité à la résistance ukrainienne dans le conflit en cours, le Digital Art Month en a fait la thématique de sa 2^e édition (voir QDA du 20 juin 2022). Ainsi, la cinquantaine d'artistes invités l'ont abordé depuis divers angles : en tant que membre auto-proclamé de « l'armée informatique de l'Ukraine piratant quotidiennement l'infrastructure informatique russe depuis l'invasion russe de février 2022 », Valéry Grancher a par exemple abordé son « hacktivisme » dans sa peinture en réalité virtuelle ; tandis qu'Hermine Bourdin a imaginé une danse de la paix, en retranscrivant une chorégraphie d'Eugénie Drion, danseuse de l'Opéra de Paris, en réalité augmentée. Deux artistes ukrainiens ont en outre été mis à l'honneur, Alexander Priymak et Maria Agureeva, dont l'œuvre vidéo est



reproduite sur environ 3000 écrans numériques ClearChannel à travers la France, et ce plus fréquemment à Aulnay sous Bois, à Villeneuve-la-Garenne, et à Noisy-le Grand. Artiste numérique et photographe, Alexander Priymak présente une animation d'un homme aux couleurs du drapeau ukrainien, dansant au rythme de la mélodie endiablée de la chanson

Alexander Priymak,

Soul.

© Courtesy de l'artiste.

gagnante de l'Eurovision, présentée par l'Ukraine. Encerclé de cages enfermant des tanks, il semble faire fi du drame environnant. Pour sa part, Maria Agureeva, artiste interdisciplinaire travaillant la sculpture, l'installation, la performance et la vidéo, médiums par le biais desquels elle explore habituellement la relation entre la nature et le corps humain, montre un immense cœur battant violet. Une ode à l'amour à l'heure où le cœur est, selon elle, uniquement perçu comme une pompe battant du sang, où se mêlent « la peur, la haine et la confusion ».

A.M.O.

À l'occasion du Digital Art Month, Le Quotidien de l'Art reviendra, jusqu'à la fin juin, sur la programmation du festival d'art numérique.

PATRIMOINE

La Cour des comptes pointe le manque de vision de l'État

Publié hier, le rapport de la Cour des comptes sur la politique de l'État en matière de patrimoine se veut moins une critique féroce qu'une feuille de route politique pour les prochaines années. Tout en saluant une situation honorable, les magistrats insistent sur les risques que courent les monuments historiques. Si notre système de protection juridique est des plus anciens et efficaces, la lenteur de la réforme des dispositifs de protection sous la bannière « Sites patrimoniaux remarquables » mis en place en 2016 et la baisse des nouvelles mesures de protection (-45 % par an en 30 ans) font peser des craintes sur la fragilisation du système. Côté finances, l'augmentation sans précédent des crédits en faveur du patrimoine ces cinq dernières années – pour atteindre plus de 2 milliards d'euros sur la totalité de la dépense publique – cache toutefois un fort déséquilibre

de la distribution entre État et régions. Alors que les crédits déconcentrés aux régions stagnent depuis 2015 (environ 185 millions d'euros annuels), ceux aux établissements publics ont doublé dans le même temps – et la répartition du Plan de relance en matière patrimoniale suit la même logique. Or, les communes de moins de 2000 habitants gèrent ou possèdent la moitié du patrimoine national. Dernier point, la Cour s'inquiète d'une perte de technicité et de compétence scientifique des services du ministère de la Culture. Cela tient à la réforme du statut des architectes en chef des monuments historiques, appelés à plus d'activité libérale ; à une autre réforme (2009) qui fait peser la maîtrise d'ouvrage sur le propriétaire alors que les collectivités sont techniquement démunies en matière patrimoniale ; à l'affaiblissement des DRAC et conservations régionales des monuments historiques où les concours sont moins nombreux alors que les dépôts à la retraite augmentent ; enfin, à la montée en puissance des préfetures au détriment des DRAC, avec un volontarisme qui peut aller

à rebours des enjeux patrimoniaux, notamment dans la revitalisation des centres anciens. Au final, les magistrats amorcent une critique plus générale sur le délitement progressif du ministère de la Culture. Le manque de pilotage global, du fait de sa perte d'autorité scientifique suite à sa réorganisation vers des tâches plus stratégique qu'opérationnelle, s'accompagne d'un manque de concertation avec les autres acteurs publics intervenant dans le patrimoine (le ministère de l'Écologie gère par exemple la rénovation énergétique du bâti ancien). Concentré sur la conservation et restauration des monuments, il a laissé à la marge une réflexion nécessaire sur l'usage du patrimoine au XXI^e siècle (réaffectation, activités commerciales, utilité sociale...) dont dépend aussi un modèle économique innovant. En cette période de forte activité patrimoniale dans le sillage du Plan de relance, la Cour plaide pour la mise en œuvre d'une vision transversale urgente sur nos monuments.

SARAH HUGOUNENQ

ALSACE

Sauvetage en vue pour le musée de l'Impression sur Étoffes

Est-ce le bout du tunnel pour le musée de l'Impression sur Étoffes de Mulhouse (MISE) ? Les collectivités (DRAC, Collectivité européenne d'Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, Région Grand Est et Ville de Mulhouse) se sont en effet engagées à sauver l'établissement en évitant la liquidation judiciaire de l'association. Une nouvelle gouvernance publique et un nouveau projet muséal seront bientôt mis en place. Ces propositions des collectivités ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil d'administration du musée le 25 mai dernier. Il faut dire qu'entre le pillage des collections par un ancien attaché de conservation et sa mise en examen, la mort accidentelle du directeur tombé d'une échelle en changeant une ampoule au musée (voir QDA 24 février 2021) et une dette d'environ 100 000 euros, le musée cumulait les déboires. Pour accompagner cette transformation, un comité technique avec des représentants de l'État et des partenaires publics travaille sur des propositions pour une nouvelle gouvernance publique et doit rendre ses propositions à la fin de l'année, pour assurer la pérennité de l'institution classée musée de France. « À ce stade,



le calendrier (gouvernance, période de fermeture au public du musée ou pas) doit être établi dans l'été pour la rentrée de septembre », précise la présidente Aziza Gril-Mariotte, qui doit quitter ses fonctions début juillet, suite à une nouvelle affectation professionnelle à l'Université d'Aix-en-Provence. Mais comment expliquer les problèmes financiers du musée ? « Actuellement, le budget annuel du musée est entre 950 000 et 1 million d'euros par an avec environ 25 % de subventions publiques. Le reste doit être couvert par les recettes de billetterie et de boutique (impacts par la fermeture administrative en 2020 et 2021 et la diminution des touristes étrangers) et du mécénat dont la part a beaucoup diminué avec le Covid. Mais la situation sanitaire n'explique pas à elle

Le Musée de l'impression sur étoffes à Mulhouse.

© Courtesy Musée de l'impression sur étoffes à Mulhouse.

seule les difficultés. Il y a un problème récurrent de financement de cette institution qui n'a pas des moyens de fonctionnement à la hauteur de ses collections. » Créé en 1955, le MISE, qui a succédé au musée du Dessin industriel créé en 1857, possède une des plus importantes collections de tissus imprimés provenant du monde entier (plus de 6 millions d'échantillons auxquels s'ajoutent près de 70 000 documents textiles).

FRANÇOISE-ALINE BLAIN

musee-impression.com

LE QUOTIDIEN DE L'ART

LE PREMIER QUOTIDIEN
NUMÉRIQUE DU MONDE DE L'ART

le Quotidien du lundi au jeudi
l'Hebdo chaque vendredi



VOTRE ABONNEMENT ANNUEL

260 €

pour les professionnels
(jusqu'à 5 accès)

159 €

pour les particuliers

ABONNEZ-VOUS SUR www.lequotidiendelart.com

BRAFA, un retour compliqué par le calendrier



Brafa 2022.

© Photo Armelle Malvoisin.

Vue du stand de la galerie Xavier Eeckhout.

© Photo Fabrice Debatty.



Prise en étau entre Art Basel et TEFAF Maastricht, la foire a du mal à s'imposer cette année dans un panorama embouteillé.

PAR ARMELLE MALVOISIN

Avec la crise sanitaire, beaucoup de foires ont décidé de reporter leur édition en juin. C'est le cas de la BRAFA (Brussels Art Fair), dont la 67^e édition devait se tenir initialement fin janvier à Bruxelles. De plus, elle signe un retour dans un nouveau lieu : 115 galeries (une douzaine de moins qu'en 2020) se retrouvent désormais à Brussels Expo, après 19 ans à Tour & Taxis dont le site est actuellement en restructuration. Or, deux autres événements mordent sur la foire éclectique belge qui se tient du 19 au 26 juin (et preview VIP les 17 et 18 juin) : Art Basel du 16 au 19 juin (et preview les 13, 14 et 15 juin) et TEFAF Maastricht, plus concurrentiel, du 25 au 30 juin (et preview le 24 juin). Par conséquent, la BRAFA essuie quelques pertes cette année, comme l'antiquaire français Steinitz qui a privilégié la foire hollandaise, plus pointue pour une clientèle internationale. Certains participants ont fait l'effort de faire les deux événements, avec une organisation acrobatique en termes de logistique, de personnel et de marchandises. C'est le cas notamment de la galerie suisse de tableaux flamands de Jonckheere et du marchand parisien de sculptures animalières Xavier Eeckhout. Le marchand belge d'art classique d'Afrique Didier Claes a pour sa part dû renoncer à la TEFAF, étant l'un des vice-présidents de la BRAFA. Si sa pièce phare, une grande figure nkisi Songye du Congo, affichée à 300 000 euros, a trouvé preneur à l'ouverture, l'on sentait dans le reste de sa sélection plus modeste qu'il ne pariait pas sur une forte présence de grands collectionneurs. Dans la même spécialité, le Bruxellois



Ensemble de rhombes des golfs de Papouasie, collectés en 1966 par l'anthropologue allemand Thomas Schultze-Westrum sur le stand de la galerie Serge Schoffel.

© Photo Armelle Malvoisin.



Serge Schoffel a obtenu une place à la TEFAF, mais se dit « *fidèle à la BRAFA qui m'a porté depuis 15 ans, même si c'est difficile de faire les deux* ». Dès le premier jour, il a cédé pour plus de 50 000 euros à un collectionneur privé un bel ensemble de vingt rhombes des golfs de Papouasie, collectés en 1966 par l'anthropologue allemand Thomas Schultze-Westrum. S'en sont suivies plusieurs ventes les jours suivants, mais qui n'avaient rien à voir avec le dynamisme des éditions précédentes. Et pour cause, le changement de dates plus profitable à la TEFAF et la chaude saison estivale, synonyme de villégiature, ont drainé moins de visiteurs.

18 nouveaux exposants

Cette année, 18 exposants ont fait une nouvelle entrée à la foire belge, dont la Parisienne Kévorkian qui, avec les arts islamiques et d'Orient, représente un nouveau secteur de collection. Elle expose aussi à la TEFAF depuis 2013. « *Cela ne nous pose pas problème de faire les deux foires, car avec les années Covid, nous avons agrandi notre stock tout en n'ayant pas la possibilité de vendre comme en temps normal* », souligne Corinne Kévorkian. À la BRAFA, elle a misé sur les bronzes du Luristan, les miniatures persanes et la céramique d'Iznik auxquels les Belges sont sensibles, se séparant assez vite de quelques belles pièces. Pour sa première participation, la galerie parisienne Dina Vierny est venue avec un tableau historique de 1956 de Judit Reigl (vendu rapidement), une rarissime →

Fleuron avec bouquetins ailés affrontés, Iran occidental, Luristan, âge du fer II, début du 1^{er} millénaire avant J.-C., bronze, h. 17 cm.

Galerie Kévorkian.
© Courtesy Galerie Kévorkian.

Aristide Maillol, **Léda**, 1900, terre cuite blanche, 27,5 x 12,8 x 12,5 cm.

Galerie Dina Vierny.
© Photo Armelle Malvoisin.



Ci-dessus : Les sculptures de **Catherine François** sur le stand de la galerie **La Forest Divonne**.

© Photo Armelle Malvoisin.

Vue du stand de la galerie **Thomas Deprez Fine Arts**.

© Courtesy galerie Thomas Deprez.



et délicate terre cuite de *Léda* (1900) par Aristide Maillol, très remarquée mais bloquée par son prix costaud de 250 000 euros, et une grande *Flore* drapée en bronze de Maillol à 2,5 millions d’euros, restée sans surprise invendue. Les marchands reconnaissaient eux-mêmes qu’elle n’était peut-être pas à sa place à la BRAFA. Ce fut une excellente surprise de découvrir le très jeune marchand belge de moins de trente ans **Thomas Deprez** (ayant commencé à exercer à 22 ans), avec des œuvres belges pointues très documentées des XIX^e et XX^e siècles. Il est entre autres spécialiste de l’avant-garde bruxelloise du Groupe des XX (1884-1894), à l’instar d’*Anna Boch*, *Guillaume Charlier* et *Xavier Mellery*. Son stand a attiré nombre d’institutions belges et étrangères avec des achats à la clé.

Très cher Basquiat

L’art contemporain accueillait quelques nouvelles têtes, dont la galerie luxembourgeoise **Nosbaum Reding**, également installée dans la capitale belge depuis neuf mois. Après un début de foire difficile, il a pu céder quelques œuvres dont une sculpture de **Tony Cragg**. Le démarrage a été plus soutenu pour la galerie **La Forest Divonne** (Paris, Bruxelles) avec la vente rapide de quatre créations de la sculptrice belge **Catherine François** que le public belge connaît bien, entre 6 000 et 45 000 euros pièce. Ce fut un beau premier succès pour la galerie **Zidoun Bossuyt** (Luxembourg, Dubaï) avec des artistes africains-américains : une petite toile de **Basquiat**, partie entre 5 et 10 millions d’euros, ou encore deux tableaux du jeune **Khalif Thompson**, autour de 20 000 euros chacun. Habitué de la foire, **Maruani Mercier** a réalisé un carton plein avec la vente de 14 toiles d’**Arne Quinze**, artiste invité d’honneur de la BRAFA, dans une fourchette de prix de 50 000 à 125 000 euros. Pour un bilan global honorable.

BRAFA (Brussels Art Fair), jusqu’26 juin.

Brussels Expo I, Heysel, Halls 3 & 4, Place de Belgique 1, 1020 Bruxelles,

➔ brafa.art

Vue du stand de la **Zidoun-Bossuyt gallery**.

© Photo Armelle Malvoisin.

Une œuvre de **Tony Cragg** sur le stand de la galerie **Nosbaum Reding**.

© Courtesy Nosbaum Reding/Adagp, Paris 2022.

